

ASSER
INSTITUTE



Centre for International & European Law

Programme MATRA Sud pour les Pays Arabes

- **Soutenir la transition démocratique dans le monde Arabe**

2 semaines de formation sur le thème

Administration de la Justice

Pour un total de 25 fonctionnaires en provenance des pays suivants :

Egypte, Jordanie, Libye, Maroc et Tunisie

Partie I: 22 — 31 Mars, 2015 La Haye, Pays-Bas

Partie II: 18 — 21 Octobre, 2015 région

T.M.C. Asser Instituut www.asser.nl



Rijksdienst voor Ondernemend
Nederland



Ministry of Foreign Affairs



Ministry of Security and Justice

Information Principale :

Cette formation sur le thème de l'Administration de la Justice est destinée aux :

Fonctionnaires expérimentés (experts et agents politiques), Juges, Procureurs et officiers employés par les Ministères de la Justice/ (semi) organisation gouvernementale et responsables du développement de l'organisation de la procédure judiciaire dans leurs pays respectifs.

Objectifs :

À travers ce programme de formation MATRA Sud, le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères souhaite stimuler et soutenir la transition démocratique dans le monde Arabe et renforcer les relations entre les Pays-Bas et les pays concernés par le partage du savoir et des compétences nécessaires avec les conseillers politiques, membres du corps judiciaire et les autres fonctionnaires travaillant dans l'administration de la justice afin qu'ils puissent mener et inspirer la modernisation du système judiciaire dans leur propre pays grâce à l'expérience Néerlandaise.

Pays éligibles : Egypte, Jordanie, Libye, Maroc et Tunisie

Date limite de candidature : 18 Janvier 2015

Période de formation : 22 — 31 Mars, 2015

18 — 21 Octobre, 2015

Langage principal : Anglais

Avec interprétation simultanée anglais-français / français-anglais

Location : 1ere Partie : La Haye, Les Pays-Bas

2ème Partie : région

Coût du programme : Le Gouvernement Néerlandais accordera une bourse complète aux participants sélectionnés. Chaque bourse couvrira le coût du voyage (classe économique), logement et couvert, visa et assurance, frais de participation, matériels de lecture ainsi que les excursions pour la partie 1 et 2 du programme de formation.

Lieu de la formation : T.M.C. Asser Instituut

R.J. Schimmelpenninklaan 20-22, The Hague
www.asser.nl

Et dans la région

Hôtel : Hôtel Court Garden, La Haye

www.hotelcourtgarden.nl

Lieu dans la région: sera annoncé.

Information: english.rvo.nl/matra-south et ism@rvo.nl

Introduction

De même que d'autres secteurs de gouvernement, l'administration de la justice est elle aussi de plus en plus affectée par l'Européanisation et l'internationalisation de la gouvernance.

En suivant la politique étrangère du gouvernement Néerlandais, le Ministère des Affaires Étrangères souhaite contribuer aux récents développements politiques dans le monde Arabe. Le programme a pour but de soutenir une transition durable vers des sociétés pluralistes et démocratiques gouvernées par l'état de droit dans le monde Arabe. Le cours proposé sur le thème de l'Administration de la Justice (AJ) constitue l'un des instruments utilisé pour mettre en œuvre cette politique. À travers l'octroi d'un cours intégré et interactif englobant théorie, formation pratique et visites d'études inter-liées ainsi qu'un volet social, il est certain que les participants seront exposés au savoir et aux pratiques pertinents qui feront avancer leur niveau d'expérience individuelle et leur ouvriront de nouvelles portes et dimensions. La diversité du groupe de participants (divers en termes de postes et pays d'origine) permettra aux individus de regarder au-delà des frontières et d'expérimenter des réalités, des attitudes et des solutions provenant d'autres domaines que celui de leur environnement de travail particulier ainsi que de l'étranger. À travers d'intense interactions intra-groupe il est attendu que les individus étendront énormément leurs réseaux personnels grâce aux discussions participatives et intensifiées et à la coopération avec les uns et les autres et les intervenants/hôtes.

Le programme MATRA Sud est organisé sous l'égide du Ministère Néerlandais des Affaires Étrangères et est exécuté par T.M.C. Asser Instituut au nom de Netherlands Enterprise Agency.

Objectifs du projet :

Former les participants de manière à ce qu'ils soient équipés avec le savoir et les compétences pratiques qui leurs permettront de développer leur système judiciaire sur le plan organisationnel et politique. Un autre objectif est d'élever la conscience parmi les participants (conseillers politiques, juges et procureurs) sur les rôles de chacun, leur savoir et leurs capacités et de stimuler et renforcer la coopération judiciaire avec et entre les pays participants. Surtout, le programme aidera à former les participants à travailler et gérer leur système judiciaire national afin de faire face aux défis liés à l'architecture judiciaire multiniveaux qui caractérise l'interaction avec l'UE, le Conseil de l'Europe et la Communauté internationale en général.

L'attention première du programme est de former les participants sur la manière et les moyens organisationnels et politiques afin de développer un état d'art de l'administration de la justice. Les meilleures pratiques des Pays-Bas et de l'UE seront centrales pour cette formation.

Le second objectif du programme est la création de réseaux parmi les participants et entre eux et les conférenciers (invités), afin de stimuler le transfert du savoir et l'expertise pratique concernant l'administration de la justice.

A la fin de la formation, les participants:

- Auront un aperçu des développements actuels qui influencent le domaine de l'administration de la justice ;
- Sauront comment l'administration de la justice Néerlandaise et les procédures judiciaires sont organisées ;
- Sauront comment les fonctionnaires néerlandais gèrent les problèmes politiques stratégiques ;
- Seront capables d'utiliser le savoir et les meilleures pratiques comme source d'inspiration pour gérer les défis liés au développement de l'administration de la justice dans leurs propre pays ;

- Seront formés à l'application pratique des sujets spécifiques ainsi qu'à de nombreuses compétences pratiques ;
- Auront eu la possibilité de partager le savoir et l'expérience ;
- Auront eu la possibilité de créer de nouveaux réseaux de relations au-delà des frontières.

Approche

Le programme de formation aura un caractère pratique et interactif. Ceci est en accord avec l'objectif de partager le savoir et de renforcer la coopération entre les fonctionnaires et les magistrats des pays participants.

Programme de formation

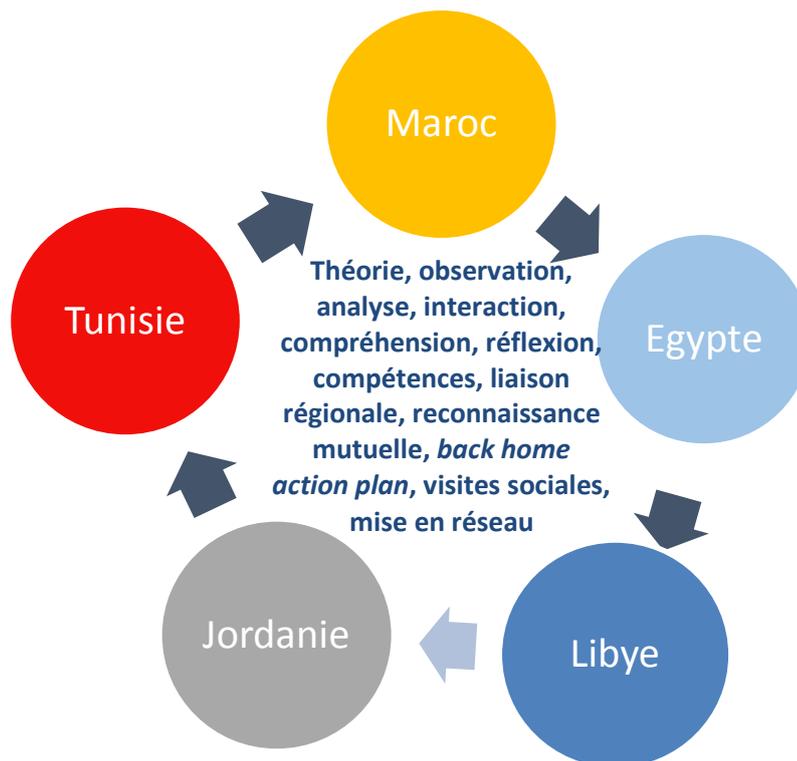
Le programme est construit autour de trois volets équilibrés, qui se supportent mutuellement et qui sont intégrés :

- Théorie
- Compétences Pratiques
- Visites d'études/Programme social

Structure du Programme de 'la formation

Le programme de la formation comporte un total de 9 jours aux Pays-Bas et 4 jours dans la région :

Partie 1 : Les Pays-Bas



Présentation schématique de la structure de formation Matra Sud Administration de la Justice

La première partie de la formation se déroulera aux Pays-Bas. Afin que les participants atteignent les objectifs du programme, il est essentiel qu'ils passent un certain temps aux Pays-Bas, et plus précisément à La Haye, la capitale de la justice internationale, afin d'apprécier le système judiciaire néerlandais. Les visites d'études dans les organisations clés à La Haye sont cruciales afin de soutenir la structure du programme et renforcer le message porté au pays. Ensuite, les aspects de

réseautage et sociaux : l'interaction avec les conférenciers Néerlandais, les pairs des ministères et des départements judiciaires etc. sera promue. De plus, les participants seront encouragés à développer des contacts avec les pays voisins et une meilleure compréhension des situations nationales des uns et des autres en ce qui concerne les domaines de la formation par le fait de passer une longue période ensemble loin de leur lieu de travail immédiat.

Partie2 : La Région

Durant la première partie de la formation, les participants seront initiés à la planification de l'action de retour et entraînés pour préparer un tel plan pour leur situation locale particulière. Afin d'augmenter l'efficacité de la formation, elle a été conçue comme un processus continu.

La seconde partie du programme se déroulera sous forme de workshop de 2 jours dans la région durant lequel les participants vont partager, discuter et tenter d'obtenir des réponses et solutions constructives aux problématiques qu'ils rencontrent et les difficultés qu'ils pourraient rencontrer au moment de mettre en œuvre leur plan d'action retour afin de réaliser leur travail. Ces deux jours serviront pour l'échange d'expérience, la mise en évidence des points chauds mais aussi pour les réussites lors de la mise en œuvre de ce qu'ils ont appris lors de la première partie de la formation.

Contenu du programme de la formation

Durant la partie théorique l'accent ne sera pas mis simplement sur le transfert de connaissances théoriques mais aussi sur le partage du savoir pratique et l'expérience gagnée par la situation Néerlandaise dans l'administration de la justice avec les participants. L'objectif premier sera porté sur les demandes dans le système judiciaire en ce qui concerne la qualité, la vitesse, l'accessibilité, l'intégrité et la consistance judiciaire. Tout particulièrement, les problématiques liées à la coopération judiciaire en matière pénale et civile dans l'Union Européenne seront traitées, ainsi que l'impact des standards européens en ce qui concerne la protection des droits de l'homme dans l'administration de la justice.

Les éléments clés de l'administration de la justice

- L'Administration de la Justice : dilemmes pour les décideurs politiques Néerlandais
- L'organisation de la justice aux Pays-Bas :
 - ➔ Le Rôle des responsables politiques
 - ➔ Le Rôle du Procureur
 - ➔ Le Rôle du Juge d'instruction
 - ➔ Le Rôle du Conseil de la Magistrature
- Renforcer l'Intégrité Judiciaire contre la Corruption
- Introduction Théorique au Plan d'Action Retour et à la plate-forme d'apprentissage du T.M.C. Asser Instituut

L'informatisation de l'administration de la justice

- L'usage des TIC dans les procédures judiciaires
- E-Justice
- Base de données des Cas pratiques Néerlandais et le système de connaissance

Gestion de la Cour

- L'équilibre entre la qualité de la juridiction et l'efficacité des procédures
- Systèmes de gestion de la cour : Procédures simples pour des cas simples
- L'internationalisation de l'administration de la justice
- Standards européens pour la protection des Droits de l'Homme dans les procédures judiciaires
- Plaintes contre les Pays-Bas devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme
- Juridiction en relation avec les Formes Alternatives de Résolution de Disputes avec un accent sur l'Arbitrage

- Médiation : forces et faiblesses
- Coopération judiciaire dans les cas commerciaux
- Coopération judiciaire dans les affaires pénales dans l'UE

Partie sur les Compétences Pratiques

En plus de la partie théorique et des visites d'études spécifiques, les participants se verront octroyés la possibilité et l'assistance afin d'améliorer leur compétences pratiques, inter alia, durant les workshops et les exercices en groupe.

Le programme inclura des workshops sur les compétences pratiques :

- Conseils sur la Présidence
- Techniques de débats
- Discours public
- Construire la confiance en soi

Les participants seront invités à préparer et présenter un Back Home Action Plan. Ceci est un élément essentiel du programme et prendra la forme d'un exercice en groupe. Cet exercice sera présenté aux participants durant la première moitié de la première semaine de la formation, après une discussion en groupe sur les défis rencontrés dans l'administration de la justice lors du retour dans le pays. En amont du programme, les participants sélectionnés seront invités à nous fournir des informations concernant leurs besoins d'apprentissage individuels et leurs objectifs. Les réponses collectées serviront à nourrir le réglage suivant du programme de formation afin d'assurer l'efficacité maximum. Les participants consacreront à deux reprises une demi-journée afin de travailler ensemble sur l'exercice avant de faire des présentations en groupe durant le dernier jour du court. Non seulement cet exercice stimulera l'interaction entre les participants, mais il leur permettra aussi de mettre en pratique les meilleures pratiques et les leçons apprises lorsqu'ils rentreront chez eux.

Conférenciers

Tous les conférenciers du programme sont sélectionnés avec attention et ont une large expérience Européenne particulièrement dans les pays cibles, en ce qui concerne les nombreux aspects de la réforme légale. Ils ont un œil ouvert sur les différences entre les systèmes nationaux et ont une compréhension profonde pour, ainsi qu'une expérience pratique des problèmes que les participants rencontrent dans leurs pays.

Les conférenciers proviennent des :

- Ministères de la Sécurité et Justice et des Affaires Etrangères des Pays-Bas et d'autres services politiques Néerlandais
- Institutions Académiques et des ONG
- Les cours et les tribunaux à La Haye

Participants

Les fonctionnaires expérimentés (experts et agents politiques), Juges, Procureurs et officiers employés par les Ministères de la Justice/ (semi) organisation gouvernementale et responsables du développement de l'organisation de la procédure judiciaire dans leurs pays respectifs sont invités à postuler. La formation est destinée aux candidats venant du Libye, Maroc, Tunisie, Egypte et Jordanie.

Le nombre maximum de participants est de 25. Le total représentera un équilibre entre le nombre de participants venant de chaque pays.

Conditions d'admission

Les aspects importants sur lesquels la sélection des participants sera basée sont :

- Le participant doit clairement démontrer un besoin immédiat pour une formation dans le domaine du développement du système judiciaire ;
- Le participant doit avoir une expérience avec les pratiques judiciaires actuelles et les nombreux aspects de la réforme judiciaire (légale) dans son pays ;
- Le participant doit avoir une bonne connaissance orale et écrite de l'Anglais ou Français ;
- Le participant doit être fortement motivé et enthousiaste ;
- Le participant doit être en mesure de partager son savoir avec les autres participants (les présentations individuelles durant le programme seront requises) ;
- Fournir une autorisation officielle de la part de son employeur.

Comment postuler

Les formulaires de demande doivent être téléchargés depuis le site web : english.rvo.nl/matrasouth comme suit :

Créer un compte, allez à Downloads, cliquez sur le formulaire de candidature pour le programme de formation souhaité, choisissez votre pays, vous pouvez alors remplir votre formulaire de demande en ligne.

Les candidatures doivent être soumises **avant le 18 Janvier 2015**. Veuillez noter que les instructions pour la candidature se trouvant sur le site web doivent être suivies soigneusement. Un manquement à la procédure pourrait résulter dans la non considération de votre candidature.

Seules les candidatures complètes seront considérées. L'admission sera compétitive. Les participants seront sélectionnés par un comité de représentants du Ministère Néerlandais de la Sécurité et de la Justice, Agentschap.nl et le T.M.C. Asser Instituut.

Les candidats qui se verront octroyés une place devront participer aux parties 1 et 2 du programme de formation. En cas de non-parution ou d'annulation dans les 3 semaines avant le début du programme, les organisateurs se réservent le droit de réclamer les couts engendrés à l'employer du candidat.

Information et organisation du programme de formation

T.M.C. Asser Instituut

Situé dans la "zone internationale" de La Haye – la Ville de la Justice, la Paix et la Sécurité, le T.M.C. Asser Instituut (1965) est un centre inter-universitaire unique avec un fort **réseautage**. L'Institut abrite un savoir étendu sur les développements actuels du droit international et Européen. Ce savoir est créé et maintenu dans les domaines du droit international public et privé, le droit Européen et International et le Droit Européen des Sports. L'institut est spécialisé dans la recherche, la formation et l'éducation et la valorisation. C'est un fournisseur de premier plan d'éducation et de formation pour les étudiants et les professionnels opérant dans le secteur judiciaire mettant l'accent sur la Droit International. Le T.M.C. Asser Instituut a une longue et riche tradition dans le développement et la réalisation réussis de programmes de formation thématiques pour les participants du système judiciaire (international) et des fonctionnaires.

Ses activités principales de recherches fondamentales et appliquées, le suivi de l'éducation post-secondaire/doctorale, les formations, la publication et la dissémination et la valorisation du savoir sont réalisés en majorité depuis ses bureaux à La Haye, mais Asser Instituut fournit aussi plusieurs services à l'étranger (capacity building, assistance technique et formation « sur mesure »).

S'appuyant sur plus de quarante-cinq années d'expérience, l'institut a une excellente réputation et expérience du monde réel au niveau national et international en servant ses populations diverses de parties prenantes (par exemple recherches politiques pour les gouvernements, construction des capacités dans les systèmes judiciaires des pays développés et le développement et la livraison de modèles d'éducation innovatrices).

Site web : www.asser.nl
Contact: Mme Sanae Hamzaoui, T.M.C. Asser Instituut
Email: s.hamzaoui@asser.nl

Plus d'information sur le programme Matra Sud

L'Ambassade Royale des Pays-Bas dans votre pays peut vous fournir plus d'information à propos des autres formations. Pour plus d'information, vous pouvez contacter soit l'Ambassade Royale des Pays-Bas ou Netherlands Enterprise Agency

Netherlands Enterprise Agency

P.O. Box 20105 | 2500 EC | The Hague | The Netherlands

Site web english.rvo.nl/matra-south
Contact: Ms Sheila Kwint
E-mail: sheila.kwint@rvo.nl